



PROCES-VERBAL d'Assemblée Générale ORDINAIRE Samedi 4 mars 2023

LES AMIS DES DRAGONS DE NOAILLES
7 place Aristide Briand
28130 PIERRES
Siret 41462075700024 NAF 9001Z

A 14 h 30 : l'Association Les Amis des Noailles a tenu son Assemblée générale à la Maison des **Associations Salle Cèdre à PIERRES 28130** sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

Plus la moitié des membres étaient présents ou représentés ; en conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, conformément aux articles 14 et 15 des statuts.

LA SÉANCE EST OUVERTE

L'Assemblée est présidée par M. FLEURY Jean-François, Président de l'Association

Il est assisté d'une trésorière Mme ASENSIO Emilia, d'une secrétaire Mme ESPEISSE Valérie, de deux membres du C.A. HERAUD BERTRAND M. ESPEISSE Alain.

M. ROUCHEUX Marc, absent, excusé

Le Président remercie les membres présents ainsi que le représentant de la mairie présente :

M. GALLA, Adjoint au Maire de PIERRES

Mme Pauline BONNEAU- PFEIFFER, Directrice de l'Ecole de Musique de MAINTENON

Mme Margueritte BILLARD membre de l'UDESMA

PRÉSENTS :

Mme BOTTIN Peggy, Commissaire aux comptes de l'Association

M. HUBERT André, Commissaire aux comptes de l'Association

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Présentation du rapport moral d'activité 2022,*
- Fixation du montant des cotisations,*
- Approbation du budget de l'Association pour l'exercice en cours et écoulé*

- Lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé 2022

Il a été fait lecture des différents rapports moraux

A l'issue du débat entre les membres, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes conformément à l'ordre du jour

-Vote du rapport moral et d'orientation projet 2023

L'Assemblée générale adopte le rapport moral et d'orientation à l'unanimité

Rapport et compte rendu financier :

La secrétaire donne lecture du rapport des exercices clos de 2022

Après lecture remercie les commissaires aux comptes qui valident les rapports des exercices.

Soumet au vote à l'assemblée après avoir entendu les rapports, et donne quitus au trésorier la gestion de l'exercice financier.

Les deux commissaires aux ont été reconduits dans leur fonction à l'unanimité.

Vote du budget prévisionnel 2023 :

Le projet du budget est adopté à l'unanimité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Fixation du taux des adhésions :

Le montant est fixé à 20 € pour 2022

Le montant de l'adhésion annuelle a été fixé à 25 € pour 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Lors du débat qui a suivi, les éléments ont été avancés :**PROJET PROGRAMME CONCERT ET ACTIVITÉ 2022 2023**

Un programme des concerts et activités a été établi pour l'année et distribué à chaque musicien

Modification sur certaines prestations**- Evènement Téléthon :**

Proposer un concert évènement à thème pour mettre plus en valeur l'orchestre des Dragons de Noailles ou organiser un concert dans un lieu tel que la Chapelle ou l'Orangerie du Château de MAINTENON avec vente des programmes (corbeille) au profit de l'AFM

Fête de la Musique à MAINTENON

Proposition d'une répétition publique pour la Fête de la Musique dans le cadre des portes ouvertes à l'espace musical le vendredi 23 juin 2023 à 20 h + petit dîner

Soirée Ste Cécile : Proposition de modification de la soirée pour 2023 création d'un concert Ste Cécile de l'harmonie sur un autre lieu suivi d'un repas entre musiciens.

Garder la soirée actuelle sans concert des Dragons de Noailles et n'organiser qu'une soirée dansante avec bar et repas léger.

OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Au 1er mai 2022 : L'association les Amis des Dragons de Noailles devient Association culturelle et socio-éducative déclaration INSSE

Nouveau code activité NAF 9001Z

Convention collective "art du spectacle vivant"

OBJET FINANCIER

-Compte bancaire : Le compte de l'association est devenu compte professionnel ce qui permet d'avoir une gestion directe sur le compte et de réaliser des opérations sur l'espace compte internet.

LOCAL RÉPÉTITION ÉCOLE CHARLES PEGUY :

Sébastien NICOLLE, Chef de l'Harmonie propose d'établir un planning pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui se retrouvent à installer le matériel lors des répétitions

EN PROJET 2023**COMMUNICATION ET VISIBILITÉ DE L'ASSOCIATION ET DE L'ORCHESTRE**

Recherche de sponsors (magasins, entreprises) en échanges par l'insertion de leur logo dans nos affiches, flyers, de nos prestations en contrepartie versement de dons à l'Association.

Projet 2023 : Création d'un site internet de l'Association et de l'orchestre avec une chaîne YouTube.

SUBVENTION :

Ouverture de demande de subvention au niveau du département.

MATERIEL ET SUPPORT MUSICAL

Achat d'un siège de batterie en 2022

Achat d'un piccolo en remplacement de celui de M. HANARD, défectueux en 2022

Réparation et révision d'instruments à vent

Achat de partitions suite à subvention de la CMF en 2022

En projet sur 2023 réassorts du matériel de percussion

TENUES :

Achat de parkas marquées aux insignes Harmonie des Dragons de Noailles

NON Évoqué à l'A.G. mais suggéré lors d'une prochaine réunion du Conseil administratif

L'engagement et volontariat des adhérents pour l'aide humaine et matériel, tâches au sein de l'Association.

Les besoins en matière de matériel, fournitures de l'orchestre, partitions.

Organiser la A.G. à la place d'une répétition pour que tous les adhérents puissent y assister

Organisation artistique, temps d'échange avec le Chef sur ce point lors de la AG présentation des projets musicaux et bilan sur le programme effectué.

Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration

VOTE TIERS SORTANT : AUCUN TIERS SORTANT

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Aucune candidature

DEMISSION : aucune

Le Conseil administratif est composé de 6 membres :

- M FLEURY JEAN-FRANCOIS

- Mme ASENSIO EMILIA

- Mme ESPEISSE VALERIE

- M HERAUD BERTRAND

- M ROUCHEUX MARC

- M ESPEISSE ALAIN

La répartition des fonctions au sein du Conseil d'Administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit Conseil et ce conformément aux articles 7 et 9 des statuts.

Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Le Président déclare la séance levée à 17 h 00.

Fait à Pierres, le 4 Mars 2023

Le Président :

Jean-François FLEURY

La Secrétaire

Valérie ESPEISSE